

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Dans la presse il y a ce que l'on appelle les marronniers. Ces sujets qui reviennent année après année pour meubler les pages des journaux...

Nous, le nôtre, c'est la Programmation Pluriannuelle des Investissements ... qui pour le moment vient de quitter le stade de l'indigence pour une Programmation Presque... Inactive ...

Presque car j'observe un frissonnement avec ce rapport et cette proposition de 750.000 € d'aménagement de la rue Mermet. Je me suis frotté les yeux...

J'ai en souvenir cette délibération qui vit une petite commune de la métropole s'enrichir d'une jolie chaussée et d'un trottoir magnifique où quelques très rares passants accompagnés de toutous peuvent exprimer leur satisfaction en laissant leur empreinte physique et olfactive qui justifient amplement la nécessité de cette action. Je ne suis pas sûr que cette commune contribue autant que la nôtre. Mais nous ne plaignons pas... On nous avait annoncé 850 K€ ce sera 750.

Plaute disait qu'il est plus facile de commencer que de finir.

Mais Plaute s'il vivait aujourd'hui sur cette question de PPI ajouterait : "Pour commencer il faudrait déjà avoir avancé..."

Aujourd'hui avec cette délibération on sent qu'il y a de la vie... et de l'espoir pour notre ville. Celui de voir des travaux démarrer en toute fin de mandat. L'idéal vous voyez.

Sauf que l'opération "Mermet" était déjà prévue dans le mandat antérieur (2008-2014) en opération de "proximité" mais différée faute de financement suffisant relatif et reportée de fait sur une future enveloppe PPI. Soit celle de 2015-2020 dont potentiellement 1.5 M€ sur le mandat en cours. Il nous a été signifié que la prochaine PPI serait en conséquence consacrée à la finalisation de ces deux opérations pour un solde de 1.5M€ de travaux (hors foncier).

Ce qui se traduirait pour Tassin la Demi-Lune, commune de 23 000 habitants par 3M€ de budget travaux PPI sur deux mandatures.

Les engagements financiers de la Métropole restent décevants! Ramenés à la période du mandat 2014-2020 ils équivalent au mieux à 250 000€ par an, soit la contribution annuelle de la ville de Tassin la Demi-Lune au FPIC.

Cherchez l'erreur pour une ville porte d'entrée de Lyon, saturée, de qui on exige beaucoup et que l'on n'accompagne pas, même pas à minima. J'entends bien qu'une Zac hier a permis la transformation de son cœur de ville. Mais tout ne peut se limiter à cela je l'espère. Et l'on peut craindre que demain les moyens PPI ne soient tous captés par le déclassement A6/A7.

Ne pas faire à autrui ce qui est insupportable pour soi disait Montaigne.

Monsieur le Président, je vais être sport, ça frémit, c'est un bon début, et je soutiens bien évidemment ce projet qui concerne la sécurité de 750 collégiens empruntant quotidiennement cette voirie.

Essayons de faire évoluer les dossiers dans le bon sens, dans l'intérêt de la Métropole, des communes oubliées de la PPI, comme Tassin La Demi-Lune.